

PROJET DE NORME INTERNATIONALE

ISO Guide 30:2015/DAmD 1

ISO/REMCO

Secrétariat: ISO

Début de vote:
2019-09-04

Vote clos le:
2019-11-27

Matériaux de référence — Termes et définitions choisis

AMENDEMENT 1: Révision des définitions de matériau de référence et de matériau de référence certifié

Reference materials — Selected terms and definitions

AMENDMENT 1: Revisions of definitions for reference material and certified reference material

ICS: 71.040.30; 01.040.71

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO Guide 30:2015/DAmD 1](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6e073713-6edb-4e32-a8b7-7f0bfeae9699/iso-guide-30-2015-damd-1>

CE DOCUMENT EST UN PROJET DIFFUSÉ POUR OBSERVATIONS ET APPROBATION. IL EST DONC SUSCEPTIBLE DE MODIFICATION ET NE PEUT ÊTRE CITÉ COMME NORME INTERNATIONALE AVANT SA PUBLICATION EN TANT QUE TELLE.

OUTRE LE FAIT D'ÊTRE EXAMINÉS POUR ÉTABLIR S'ILS SONT ACCEPTABLES À DES FINS INDUSTRIELLES, TECHNOLOGIQUES ET COMMERCIALES, AINSI QUE DU POINT DE VUE DES UTILISATEURS, LES PROJETS DE NORMES INTERNATIONALES DOIVENT PARFOIS ÊTRE CONSIDÉRÉS DU POINT DE VUE DE LEUR POSSIBILITÉ DE DEVENIR DES NORMES POUVANT SERVIR DE RÉFÉRENCE DANS LA RÉGLEMENTATION NATIONALE.

LES DESTINATAIRES DU PRÉSENT PROJET SONT INVITÉS À PRÉSENTER, AVEC LEURS OBSERVATIONS, NOTIFICATION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ DONT ILS AURAIENT ÉVENTUELLEMENT CONNAISSANCE ET À FOURNIR UNE DOCUMENTATION EXPLICATIVE.

Le présent document est distribué tel qu'il est parvenu du secrétariat du comité.



Numéro de référence
ISO Guide 30:2015/DAmD 1:2019(F)

© ISO 2019

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO Guide 30:2015/DAmD 1](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6e073713-6edb-4e32-a8b7-7f0bfeae9699/iso-guide-30-2015-damd-1)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6e073713-6edb-4e32-a8b7-7f0bfeae9699/iso-guide-30-2015-damd-1>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2019

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en oeuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Geneva
Tél.: +41 22 749 01 11
Fax: +41 22 749 09 47
E-mail: copyright@iso.org
Website: www.iso.org

Publié en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant : <http://www.iso.org/iso/foreword.html>.

Le présent document a été élaboré par le Comité de l'ISO pour les matériaux de référence (REMCO).

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/members.html.

Matériaux de référence – Termes et définitions choisis

AMENDEMENT 1 : Révision des définitions de matériau de référence et de matériau de référence certifié

Page 1, 2.1

Remplacer 2.1 par ce qui suit :

2.1

matériau de référence

MR

matériau, suffisamment homogène et stable quant à une ou plusieurs propriétés spécifiées, qui a été préparé pour être adapté à son utilisation prévue dans un mesurage

Note 1 Matériau de référence est un terme qui inclut les matériaux de référence certifiés.

Note 2 Les propriétés peuvent être quantitatives, ordinales ou nominales.

Note 3 Le Guide ISO 33 fournit des recommandations concernant l'usage des matériaux de référence, y compris l'évaluation d'une procédure de mesure, le contrôle de la qualité des mesures et pour les CRM, l'étalonnage d'un système de mesure et l'attribution de valeurs à d'autres matériaux de référence.

Note 4 Le Guide ISO/IEC 99:2007 donne une définition analogue (5.13) mais restreint l'utilisation du terme « mesurage » à des valeurs quantitatives. Cependant, la Note 3 du Guide ISO/IEC 99:2007, 5.13 (VIM), inclut spécialement les propriétés qualitatives, appelées « propriétés nominales ».

Page 1, 2.2

Remplacer 2.2 par ce qui suit :

2.2

matériau de référence certifié

MRC

matériau de référence caractérisé par une procédure métrologiquement valide applicable à une ou plusieurs propriétés spécifiées, accompagné d'un certificat de MR qui indique les valeurs des propriétés spécifiées, les incertitudes associées, et les expressions de la traçabilité métrologique

Note 1 Les valeurs des propriétés font référence à des propriétés quantitatives, ordinales ou nominales. Les incertitudes concernant les valeurs des propriétés nominales peuvent être exprimées par des probabilités ou des niveaux de confiance.

Note 2 Des approches métrologiquement valides pour la caractérisation des MR en vue d'établir la traçabilité métrologique des valeurs des propriétés ainsi que les exigences relatives aux certificats de MR sont données dans l'ISO 17034.

Note 3 Le Guide ISO/IEC 99:2007 donne une définition analogue (5.14).